

LA CITÉ DE L'IA



**UN LIEU,
UN RÉSEAU,
DES SERVICES
AUTOUR DE
L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

CONTACTS

YOLÈNE SPLINGART
ysplingart@citeonline.org
T 03 20 99 47 44

HÉLÈNE VANWAES
hvanwaes@citeonline.org
T 03 20 99 24 87

CAMPUS
ENTREPRISES & CITÉS
40 RUE EUGÈNE JACQUET
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
CITEIA@CITEONLINE.ORG
T 03 20 99 47 44
WWW.IAHDF.ORG



BULLETIN D'ADHESION 2020

À LA CITÉ DE 'IA

POUR VALIDER VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION, MERCİ DE REMPLIR TOUS LES CHAMPS CI-DESSOUS.

Nom de l'entreprise

Enseigne commerciale

Siret

Effectif (déclaré au 31.12. n-1)

Adresse

Code NAF

Descriptif de l'activité

Contact pour l'adhésion

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Mail

Autorise l'utilisation de mon email dans le cadre prévu par le RGPD

Adhère à la Cité de l'IA

Montant de la cotisation selon le barème : _____ euros HT

Fait à : _____ Le : __ / __ / ____

Cachet et signature

NB : Cette demande est faite pour l'année en cours et sera renouvelée tacitement pour des périodes d'une année, du 1er janvier au 31 décembre. La démission éventuelle doit être donnée trois mois avant l'échéance du 31 décembre, soit au plus tard le 1er octobre, par lettre recommandée avec A.R. L'accès aux services de la Cité de l'IA est strictement réservé aux seules sociétés mentionnées sur ce bulletin.

Les données recueillies à partir de ce formulaire sont exclusivement destinées à la Cité de l'IA et aux partenaires identifiés afin de traiter votre demande d'inscription. En cochant la case prévue à cet effet, vous acceptez par ailleurs de recevoir des informations de notre part. Vos données seront conservées pour la durée du traitement et jusqu'à 2 ans après le dernier contact. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition et de limitation du traitement, que vous pouvez exercer en contactant la Cité de l'IA par mail à l'adresse suivante : rgpd@citeonline.org
En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

